

COMPTES RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 27 juin 2008

COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés

Excusés : Jean BOURGEOIS, Ivan SICHOU

Secrétaire de séance : Reymonde BELLE

1 - Désignation du délégué et suppléants pour l'élection des sénateurs

En application du décret n° 2008-494 du 26 mai 2008 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, a été élu Jean-Pierre ANDEOL comme délégué de droit et Ivan SICHOU, Claude LIOTARD et Michèle EYRAUD comme délégué suppléant.

2 - Travaux 2009 : subventions départementales

Suite à l'aménagement extérieur de la commune, monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis concernant la réfection de façade et toiture sur face « est ». Il s'élève à 13 750 € H.T et pourrait prétendre aux subventions du Conseil Général au titre de l'année 2009. Le conseil, approuve le devis et demande les subventions pour cette opération.

3 - Entretien de l'éclairage public

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat d'entretien et de dépannage de l'éclairage public avec INEO. Après lecture du contrat, le conseil l'accepte.

4 - C.C.V.D. : secrétariat

Monsieur le maire et les délégués du conseil auprès de la CCVD font part du recrutement d'une secrétaire itinérante à la CCVD pour assurer les tâches de secrétariat, comptabilité, d'archivage, d'ACMO, etc. lors d'absences du personnel administratif au sein des mairies ou de surcharge de travail. La CCVD nous propose une convention de mise à disposition. L'assemblée délibérante décide de ne pas vouloir recourir à ce service.

5 - Travaux réseaux eau

Concernant la consultation d'entreprise pour des travaux de branchement AEP sur la commune : ouverture des plis effectuée ce jour : l'entreprise LIOTARD la mieux disante tarifairement est retenue. Le conseil municipal accepte le devis de cette entreprise et lui commande les travaux.

6 - Travaux voirie 2008

Monsieur le maire remet à chaque conseiller l'extrait des offres de consultation d'entreprises concernant les travaux de voirie 2008. L'entreprise Colas, proposant une offre la mieux disante tarifairement, est retenue pour le programme de voirie 2008 des communes de Gigors et Lozeron, Cobonne, Suze sur Crest, Plan de Baix, Montclar sur Gervanne. Le planning d'intervention ayant été défini avec la DDE, les travaux de voirie sur notre commune débuteront la semaine du 07 juillet 2008.

7 - Bornage/Topographie

Monsieur le maire informe le conseil municipal des plans établis par le géomètre concernant l'emprise de voirie sur la VC6, VC4 et CR15 (route de la Grande Terre jusqu'au retour sur le village et chemin de Gacou). Il propose l'intervention de la DDE pour mener à bien ce projet. Accepté.

8 - ADSL Charsac

Monsieur le maire donne l'avancé du projet. Une des communes voisines n'ayant pas délibérée, l'installation n'est pas en service et les délais ne sont pas respectés. Il propose donc un abandon du projet. Accepté.

9 - Nuisances Quartier Gervanne

Pour faire suite à une réclamation, un courrier a été envoyé à tous les propriétaires riverains du CR10 pour proposer la pose d'une barrière, quartier Gervanne, à l'intersection des voies départementale et communale, au niveau de la borne d'incendie. Un propriétaire n'ayant pas donné son accord de principe pour cette pose, la commune prendra renseignement avec les services de l'État.

10 - Raccordement postal

Monsieur le maire a reçu un agent des Postes qui propose de référencer les adresses (dénomination des voies communales et numérotation des habitations), ceci facilitant l'accès des soins et des premiers secours, les déplacements grâce à la technologie GPS, la livraison d'entreprises, le développement des services à la personne, l'accès des facteurs notamment lors des remplacements. Il propose une charte d'engagement et de partenariat entre la commune et la poste pour la réalisation de ce projet. Monsieur le maire précise qu'une aide du conseil général peut être sollicitée.

Le conseil municipal donne son accord de principe et s'engage dans la réalisation de cette opération. Une commission communale sera chargée de ce projet et des réunions de quartier auront lieu.

11 - Informations diverses

- Monsieur le maire informe de la nomination des commissaires au sein de la Commission Communale des Impôts directs ;
- Un compte rendu des différentes réunions/manifestations est présentée par le rapport désigné ;
- Urbanisme : Monsieur le maire présente au conseil municipal les dossiers d'urbanisme déposé en mairie :
 - * Permis de Construire de M. REPITON pour la construction d'une forge. Le conseil demande à ce que les façades extérieures soient de même nature que les constructions environnantes ;
 - * Permis de construire déposé par Mme HOMMES pour la construction d'un balcon.L'ensemble des dossiers sera transmis à la DDE de Die pour instruction.
- Monsieur le maire informe que d'importantes coupes de bois ont été effectuées sur la commune. Renseignements pris auprès de la DDAF, les propriétaires forestiers doivent gérer leurs biens conformément à la réglementation. Un courrier sera envoyé à chaque propriétaire forestier.

Fin de séance : 22h30